

## CHECK-LIST DE QUESTIONS A SE POSER

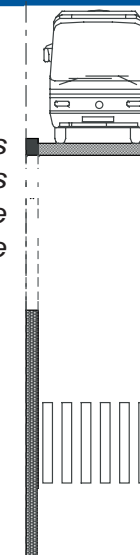
- Quelle est la politique du maître d'ouvrage en terme de développement du réseau de transports collectifs ?
- Quels sont les projets envisagés dans le domaine des transports collectifs ? (demande des usagers, nombre d'usagers actuels et projetés, contexte urbain...)
- Quels types de transport collectif circulent sur le site du projet ? (transports réguliers, scolaires, itinéraires fixes ou occasionnels)
- Quels types de véhicules circulent sur la voirie ? (minibus, autobus articulé, trolley)
- L'accessibilité des quais des stations d'autobus a-t-elle été prise en compte ? (voir fiche B1)
- Sécurité des accès ? Positionnement des traversées piétonnes ?

## ELEMENTS A CHOISIR DANS LE PROJET

- Circulation sur chaussée, en site propre ou partage de la chaussée réservée avec d'autres véhicules (deux-roues, taxis...)
- contre-sens bus ?
- Position et type de points d'arrêt :
  - arrêt en ligne ?
  - arrêt en avancée de trottoir ?
  - arrêt en alvéole ?

## DESCRIPTION

C'est l'espace où circulent les véhicules de transports collectifs (bus, trolley, tramway...). Il peut être commun aux autres véhicules ou se présenter comme un site réservé.



## DOCUMENTS DE REFERENCE

Les arrêtés pris en application de la loi du 11 février 2005 fixeront les caractéristiques touchant les transports collectifs dans le cadre de l'accessibilité. Il existe des guides auxquels on pourra se référer pour le dimensionnement du projet :

- ▶ *Guide d'aménagement de voirie pour les transports collectifs*, 2000, CERTU, Collection Références.
- ▶ *Les bus et leurs points d'arrêt accessibles à tous*, Guide méthodologique, 2001, CERTU, Collection Références.
- ▶ *Transports scolaires : la sécurité aux aires d'arrêts*, 1995, CERTU-ANATEEP.
- ▶ *Améliorer les Transports pour les Personnes à Mobilité Réduite*, 1999, CEMT, Guide de Bonnes Pratiques.

## ELEMENTS DE DIMENSIONNEMENT

## LES ZONES D'ARRET

La dimension des zones d'arrêt est liée, d'une part au type de véhicule fonctionnant sur le réseau (mini-bus, bus articulé), et d'autre part, à l'implantation de la station vis-à-vis de la chaussée. Les éléments qui suivent sont donnés pour un autobus standard (voir gabarit).

▶ *Les zones d'arrêt sur chaussée (voir schéma) ou en avancée de trottoir*

Elles présentent l'avantage de ne pas empiéter sur le trottoir et de faciliter au maximum les manoeuvres des bus. Par contre, elles peuvent perturber la circulation générale.

Longueur : 14 m minimum pour un autobus standard      Largeur : voie de circulation  
20 m pour un bus articulé

▶ *Les zones d'arrêt en encoche (déconseillées en ville)*

Elles laissent libre la voie de circulation générale mais rendent plus difficiles les manoeuvres de l'autobus. De plus, la largeur du trottoir est rétrécie.

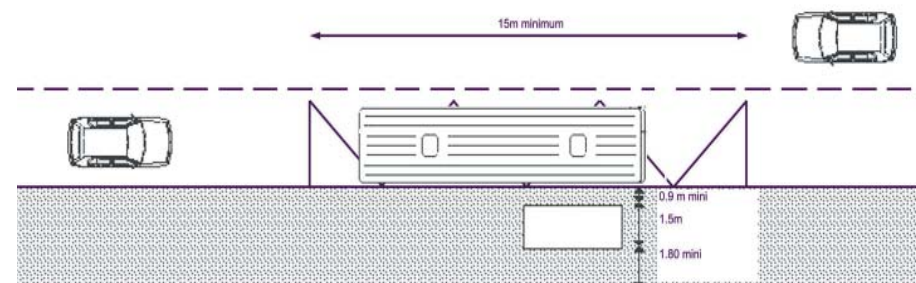
Longueur : 20m + 14m (autobus standard)      Largeur : 3m  
20m + 20m (autobus articulé)

## LES COULOIRS

Les couloirs réservés ont l'avantage notamment de permettre aux autobus de s'affranchir des embouteillages, de fluidifier la circulation et de circuler à contre-sens.

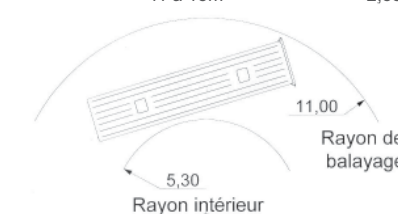
- ▶ *Couloir fermé ou à contre-sens* :  
2m50 à 3m50 (sans cycles)  
> 4m30 avec les cycles autorisés

- ▶ *Couloir ouvert* : 3m à 3m50



## GABARIT

## AUTOCARS + AUTOBUS STANDARD



## AUTOBUS ARTICULE

